



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Estuaires

Question orale n° 57

Texte de la question

M. Denis Merville appelle l'attention de M. le ministre de l'environnement sur les milieux humides qui sont des milieux d'intérêt écologique certain. Il lui rappelle que ces milieux sont fragiles, que leur destruction est irréversible et qu'elle peut constituer une perte pour notre patrimoine naturel. En effet, il peut arriver que ces milieux soient des espaces convoités ; c'est le cas des estuaires, dont celui de la Seine. Ce dernier constitue l'arrière-pays du second port français, une zone où le potentiel de développement économique est considérable. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui faire connaître les mesures qu'il envisage de prendre pour concilier le nécessaire développement économique et l'indispensable protection de l'environnement sur des estuaires en général et sur celui de la Seine en particulier.

Données clés

Auteur : [M. Merville Denis](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 57

Rubrique : Mer et littoral

Ministère interrogé : environnement

Ministère attributaire : environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 mai 1993, page 365

Réponse publiée le : 14 mai 1993, page 448

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 12 mai 1993